

Pôle

ACCUEILS INSERTIONS

DIRECTION DU POLE

16 avenue de Lattre
de Tassigny

68100 MULHOUSE

☎ 03 89 56 67 51

☎ 03 89 56 69 50

☎ 03 89 45 65 77

r.kohler@acc68.fr

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE INSERTION

Le CHRS-Insertion d'ACCES a une capacité d'accueil de **70 places**, pour **tout public**. Il est **ouvert 24 h/ 24**. Les personnes et les familles sont hébergées dans 25 logements diffus, intégrés dans les quartiers de Mulhouse. Les personnes isolées partagent un appartement à deux.

Mission

- Accueil, écoute et orientation
- Hébergement
- Soutien et accompagnement social

L'accompagnement

L'accompagnement proposé est **individualisé**. Il est un moyen pour faciliter l'élaboration et la réalisation du projet de la personne et/ou de la famille.

De plus, des **actions collectives** offrent une possibilité de sortir de l'isolement pour se rattacher au groupe tout en permettant à chacun de s'exprimer, de mettre en exergue ses savoirs et savoir-faire, de développer ses compétences mais aussi d'effectuer des apprentissages à travers différentes actions abordant des thèmes tels que la santé, l'emploi, la formation, la citoyenneté, la vie sociale, le couple, la famille, le logement, le budget...

Procédure d'admission

La personne, le couple ou la famille qui sollicite un accueil au CHRS rencontre le travailleur social de permanence (les matins entre 8 h 30 et 12 heures). Au cours d'un entretien succinct, les personnes sont invitées à exposer leur situation et énoncent leur demande. Suite à quoi, en fonction des places disponibles, les demandeurs sont reçus par le chef de service pour un entretien d'admission qui a pour objectif d'évaluer leur situation et de vérifier l'adéquation entre leurs besoins et attentes et les services proposés par le CHRS.



L'équipe

La direction de l'établissement est assurée par le directeur du Pôle Accueils – Insertions de l'association.

Le chef de service assure l'animation de l'équipe éducative et la mise en œuvre du projet d'établissement.

L'équipe éducative est composée d'éducateurs spécialisés, d'assistants sociaux, de conseillers en économie sociale et familiale et d'une animatrice à la vie quotidienne. Ces travailleurs sociaux accompagnent les personnes dans la réalisation de leur projet et assurent les permanences d'accueil.

Le secrétariat du pôle assure les tâches administratives.

L'agent technique de maintenance s'occupe de l'entretien des locaux et du matériel dans les bâtiments administratifs et dans les logements.

L'agent de propreté assure le nettoyage des locaux dans les bâtiments administratifs et dans les logements entre deux accueils.

Le partenariat

L'ensemble de l'équipe travaille avec des partenaires de la santé, de la justice, de l'éducation, du logement, de l'administration... en fonction des particularités de chaque situation.